
Évolution des dépenses d'exploitation
pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2016
(millions \$)

1	Point de départ de la proposition d'allègement réglementaire ⁽¹⁾	188,3
2	Inflation - CT 2015 (1,5%) ⁽²⁾	2,8
3	Inflation - CT 2016 (1,9%)	<u>3,6</u>
4	Budget 2016	<u><u>194,7</u></u>

5 ⁽¹⁾ B-0391, Gaz Métro-3, Document 1, p.7, l.19

6 ⁽²⁾ B-0391, Gaz Métro-3, Document 1, p.10, l.5

BUDGET DE L'ANNÉE 2016

1 Le montant des dépenses d'exploitation est calculé à partir de la formule établie dans le cadre de
2 la proposition d'allègement réglementaire déposée dans la pièce B-0391, Gaz Métro-3,
3 Document 1, de la Cause tarifaire 2015 du présent dossier. Tel que plus amplement explicité
4 dans cette pièce, le point de départ de 188,27 M\$ est établi à partir des dépenses d'exploitation
5 réelles de 2014 majorées d'ajustements spécifiques et la croissance des dépenses est fixée selon
6 la moyenne historique 12 mois de l'indice de prix à la consommation (IPC) pour le Canada publié
7 au mois d'août (et basé sur les données de juillet) précédant le début de l'année tarifaire. Pour
8 l'année 2016, en attendant la publication des taux IPC de juillet 2015, Gaz Métro utilise la
9 moyenne historique 12 mois en date de février 2015 pour établir une projection de l'évolution des
10 dépenses. Le montant de l'enveloppe de dépenses d'exploitation pour la Cause tarifaire 2016 est
11 donc de 194,72 M\$.

12 En matière d'approvisionnement biens et services, Gaz Métro tient à informer la Régie de la mise
13 en place, depuis le 21 avril 2015, d'un code de conduite des fournisseurs.

14 Ce code représente un guide des comportements attendus des fournisseurs de Gaz Métro,
15 particulièrement en matière de développement durable et de pratiques d'affaires responsables.
16 Le code de conduite des fournisseurs s'applique à tout fournisseur de biens et/ou de services, y
17 compris les entrepreneurs, ayant consenti à s'assujettir aux conditions générales contractuelles
18 énoncées par Gaz Métro. Il est à noter que les achats de gaz naturel en sont, pour le moment,
19 exemptés. Les approvisionnements gaziers font cependant partie intégrante de la démarche
20 d'approvisionnement responsable de Gaz Métro. Une analyse des fournisseurs actuels et
21 potentiels est présentement en cours à cet égard.

22 Par ce code, Gaz Métro vise à encourager ses fournisseurs à tenir compte des enjeux de
23 gouvernance, d'environnement, de santé et sécurité, ainsi que de développement
24 socioéconomique dans leurs activités, et ce, tout au long de leur chaîne d'approvisionnement.
25 Gaz Métro favorise une démarche de collaboration et de dialogue dans le but de travailler de
26 concert avec ses fournisseurs. Ces exigences sont basées sur plusieurs normes reconnues, entre
27 autres, BNQ 21000, ISO 14001 et ISO 26000.

1 Le code de conduite des fournisseurs est systématiquement intégré dans les conditions
2 générales d'achat de biens et de services de Gaz Métro, ainsi que dans ses appels d'offres. Les
3 fournisseurs respectant les principes énoncés dans le code de conduite des fournisseurs sont
4 favorisés dans les processus de sélection. Il est à noter que la Politique d'approvisionnement
5 pour les achats de biens et services interne encadre toujours les pratiques d'acquisition de
6 Gaz Métro.

Tableau sur l'évolution des dépenses d'exploitation
pour les années financières se terminant le 30 septembre

Description		RÉEL									BUDGET	
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Dépenses d'exploitation en dollars courants	(000 \$)	130 129	132 363	135 619	142 803	152 384	156 992	161 115	182 680	186 163	191 094	194 725 ⁽¹⁾
Dépenses d'exploitation en dollars courants (excluant régime de retraite)					135 947	141 978	145 008	145 692	153 798	164 113	169 711	173 341
Inflation - Québec		2,0%	1,3%	2,3%	0,6%	1,3%	2,6%	2,4%	1,1%	1,1%	1,8%	2,0%
Inflation cumulative (2005 = 100 %)		100,0%	101,3%	103,6%	104,2%	105,5%	108,3%	110,9%	112,1%	113,3%	115,4%	117,6%
Dépenses d'exploitation en dollars constants	(000 \$)	130 129	130 690	130 920	137 101	144 451	145 006	145 327	162 985	164 286	165 655	165 561
Dépenses d'exploitation en dollars constants (excluant régime de retraite)	(000 \$)				130 519	134 586	133 937	131 415	137 217	144 827	147 118	147 380
Volume de vente normalisé	10 ⁶ m ³ @ 37,89	5 490	6 250	5 805	5 130	5 437	5 461	5 416	5 489	5 682	5 704	5 471 ⁽²⁾
Dép.d'exploitation \$ courants / volume	(\$ / m ³)	0,024	0,021	0,023	0,028	0,028	0,029	0,030	0,033	0,033	0,034	0,036
Dép.d'exploitation \$ constants / volume	(\$ / m ³)	0,024	0,021	0,023	0,027	0,027	0,027	0,027	0,030	0,029	0,029	0,030
Dép. d'exploitation en dollars constants (excluant régime de retraite) / volume	(\$ / m ³)				0,025	0,025	0,025	0,024	0,025	0,025	0,026	0,027
Nombre de clients au 30 septembre	Nombre	167 561	171 152	175 741	179 311	182 328	185 848	189 812	192 877	195 617	198 660	201 538
Dép.d'exploitation \$ courants / client	(000 \$/client)	0,777	0,773	0,772	0,796	0,836	0,845	0,849	0,947	0,952	0,962	0,966
Dép.d'exploitation \$ constants / client	(000 \$/client)	0,777	0,764	0,745	0,765	0,792	0,780	0,766	0,845	0,840	0,834	0,821
Dép. d'exploitation en dollars constants (excluant régime de retraite) / client	(000 \$/client)				0,728	0,738	0,721	0,692	0,711	0,740	0,741	0,731

⁽¹⁾ Gaz Métro-109, doc. 12, p.1, l. 4

⁽²⁾ Gaz Métro-109, doc. 5, p. 1, col. 3, l. 36

Tableau sur l'évolution des dépenses d'exploitation/volume
(en dollars constants)



